

1. LE RETOUR DE L'ELECTROCHOC NUMÉRIQUE...

LE MOT DU PRÉSIDENT

Mes chers Confrères,

Le digital impacte tous les secteurs de la société. Le métier d'avocat n'échappe pas à la nécessité de se réinventer. Le défi pour notre profession est important et commence par une bonne compréhension des enjeux de la mutation numérique.

Je salue toutes les initiatives qui insufflent chez les avocats le désir d'innover pour le bien de la profession, dont la dernière en date, le [Hackathon juridique](#), organisé il y a quelques jours sous la houlette de l'Incubateur européen du Barreau de Bruxelles. J'ai pu mesurer l'enthousiasme des avocats face aux défis de l'informatique.



Je vous invite aussi à écouter la [radio de l'Incubateur](#), dont les capsules hebdomadaires sont reprises dans les colonnes de chacune des éditions de la Tribune.

Que serions-nous sans nos jeunes qui déforment les lignes, sans leurs ruades lyriques et sans leur élan parfois révolutionnaire ?

Nous organisons, au sein d'AVOCATS.BE et avec la collaboration du barreau de Bruxelles, la 3^{ème} édition de [l'Electrochoc numérique](#). Celle-ci aura lieu le 13 décembre 2018 après-midi, dans les locaux de la F.E.B. à Bruxelles, en face de la gare centrale.

Cette année, les débats seront axés sur l'**avocat partenaire** (comment le digital peut créer ou renforcer le lien entre l'avocat et d'autres professions juridiques et pas seulement ?) et l'**avocat noté** (les services des avocats sont-ils voués à être notés par les Tripadvisorers du droit ?). Enfin, l'après-midi, des ateliers « speech » seront organisés pour vous présenter les derniers outils de gestion et outils de connaissance, ainsi que les dernières fonctionnalités de la DPA.

L'[Incubateur d'AVOCATS.BE](#) clôturera la journée par la 2^{ème} édition de la cérémonie **de remise des prix de l'Innovation**. Ces prix seront attribués à des projets innovants, dans la catégorie « *Legaltech* » et la catégorie « *Avocat* ».

Un prix du public sera également décerné par le ministre du digital, Alexander De Croo.

Venez donc nombreux le soir de la cérémonie pour voter pour la Legaltech, l'avocat ou le cabinet d'avocats le plus innovant de l'année.

Le programme détaillé de l'Electrochoc numérique et de la remise des prix est disponible sur le site : <http://numerique.avocats.be>.

Les inscriptions se feront entièrement en ligne : 50 € TTC la journée (30 € TTC pour les stagiaires) et 10 € TTC pour la cérémonie de remise des prix de l'Incubateur (Catering et cocktail dînatoire compris).

Les participants à la journée bénéficient de quatre points de formation.

Rejoignez-nous le 13 décembre pour vous aider à passer le cap de la transition digitale.

Votre dévoué.

JEAN-PIERRE BUYLE • PRÉSIDENT

<http://jeanpierre-buyle.avocats.be/>

